

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUILLET 2020 RESULTATS DES VOTES

L'an deux mille vingt et le seize juillet, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire se réunissait en les locaux de la salle Vercors à Les ABRETS EN DAUPHINE (FITILIEU) sur la convocation Madame Magali GUILLOT, Présidente et sous la présidence de Magali GUILLOT, Présidente.

Date de la convocation : 10 juillet 2020

Présents : Catherine ANGELIN, Elham AOUN, Valérie ARGOUD, Bernard BADIN, Christelle BAS, Joëlle BATTIER, Patrick BELMONT, Danielle BISILLON, Patrick BLANDIN, Gilles BOURDIER, Jean-Marc BOUVET (arrivée à 18h30), Christophe BROCHARD, Raymond COQUET, Alain COURBOU, Edmond DECOUX, Vincent DURAND, Isabelle FERROUD, Jean-Michel FERRUIT, Marie-Christine FRACHON, Estela GARCIA, Benjamin GASTALDELLO, Gisèle GAUDET, Max GAUTHIER, Philippe GUERIN (arrivée à 18h20), Jacqueline GUICHARD, André GUICHERD, Magali GUILLOT, Delphine HARTMANN, Philippe LATOUR, Frédéric LELONG, Joëlle MAGAUD, Corinne MAGNIN, Roger MARCEL, Laurent MICHEL, Cédric MILANI, Noëlle MOREL, Jean-François PILLAUD-TIRARD, Fabien RAJON (arrivée à 18h29), Céline REVOL, Michel REYNAUD, Jean-Louis REYNAUD, José RODRIGUES (arrivée à 18h25), Nicolas SOLIER, Géraldine STIVAL, Corinne TIRARD, Thérèse TISSERAND, Daniel VITTE, Jean-Marc WEIBEL.

Excusés/absents : Jean-Marc BOUVET (jusqu'à son arrivée à 18h30), Jacques GARNIER, Philippe GUERIN (jusqu'à son arrivée à 18h20), Fabien RAJON (jusqu'à son arrivée à 18h29), José RODRIGUES (jusqu'à son arrivée à 18h25), Christian VIEUX-MELCHIOR, Jean-Marc DAMAIS est remplacé par Gisèle GAUDET.

Pouvoirs : Jean-Paul BONNETAIN donne pouvoir à Delphine HARTMANN, François BOUCLY donne pouvoir à Philippe LATOUR, Jean-François DELDICQUE donne pouvoir à Magali GUILLOT, Claire DURAND donne pouvoir à Vincent DURAND, Jean-Charles GALLET donne pouvoir à Isabelle FERROUD, Jean-Paul PAGET donne pouvoir à Elham AOUN, Ludovic LEPRETRE donne pouvoir à Benjamin GASTALDELLO, Gérard MATHAN donne pouvoir à Patrick BELMONT, Michel SERRANO donne pouvoir à Catherine ANGELIN, Véronique SEYCHELLES donne pouvoir à Marie-Christine FRACHON.

A l'ordre du jour :

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Intervention de Magali GUILLOT, Présidente

Le Conseil, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne comme secrétaire de séance, Laurent MICHEL.

PRECISION A L'ORDRE DU JOUR

Intervention de Magali GUILLOT, Présidente

Les élus communautaires approuvent à l'unanimité, les modifications à apporter à l'ordre du jour pour le :

Retrait du projet de délibération n°1.21 : « Composition de la Commission Intercommunale des Impôts Directs »

Pour un report à la séance de septembre, la DDFIP ayant acté les délais trop contraints pour permettre à l'EPCI et à ses communes de proposer 40 noms dans le but d'établir une liste de commissaires pour la CIID.

1. RESSOURCES

Rapporteur : Magali GUILLOT, Présidente

Administration générale

1.1 (1142-2020-100) Délégations de pouvoir du Conseil communautaire à la Présidente

- Adopté à la majorité absolue (54 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit de déléguer à la Présidente, et pour la durée de son mandat, l'ensemble des compétences énumérées, de définir l'étendue des délégations consenties dans les conditions définies.

Affaires juridiques

1.2 (1143-2020-101) Création, composition et fonctionnement de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

- Adopté à la majorité absolue (54 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit de mettre en place la Commission d'Appel d'Offres de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné dans les conditions mentionnées, d'autoriser les candidats à déposer leur liste auprès de la Présidente dans l'heure qui suit la présente mise en place.

Arrivée de Philippe GUERIN à 18h20 (le quorum est modifié).

Administration générale

1.3 (1144-2020-102) Désignation des représentants de la Communauté de communes au sein du Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Aires des Gens du Voyage en Nord Isère (SAGAV)

- Adopté à la majorité absolue (55 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit de désigner les représentants VDD au sein de cette structure, en raison des changements engendrés par les élections municipales et communautaires

1.4 (1145-2020-103) Désignation de délégués de la Communauté de communes au sein du Syndicat mixte pour l'élaboration et le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale Nord-Isère (SCoT)
- Adopté à la majorité absolue (55 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit de désigner les représentants VDD au sein de cette structure, en raison des changements engendrés par les élections municipales et communautaires

1.5 (1146-2020-104) Désignation des représentants de la Communauté de communes au sein du Syndicat Mixte Territoire d'Energie Isère (TE 38) et de la Commission Consultative Paritaire pour l'Energie

- Adopté à la majorité absolue (55 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit de désigner les représentants VDD au sein de cette structure, en raison des changements engendrés par les élections municipales et communautaires

1.6 (1147-2020-105) Désignation des représentants de la Communauté de communes au sein du Syndicat du Haut Rhône (SHR)

- Adopté à la majorité absolue (55 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit de désigner les représentants VDD au sein de cette structure, en raison des changements engendrés par les élections municipales et communautaires

Arrivée de José RODRIGUES à 18h25 (le quorum est modifié).

1.7 (1148-2020-106) Désignation des représentants de la Communauté de communes au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre (SMABB)

- Adopté à la majorité absolue (56 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit de désigner les représentants VDD au sein de cette structure, en raison des changements engendrés par les élections municipales et communautaires

Arrivées de Fabien RAJON à 18h29 et Jean-Marc BOUVET à 18h30 (le quorum est modifié).

1.8 (1149-2020-107) Désignation des représentants de la Communauté de communes au sein du Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents (SIAGA)

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit de désigner les représentants VDD au sein de cette structure, en raison des changements engendrés par les élections municipales et communautaires

1.9 (1150-2020-108) Désignation des représentants de la Communauté de communes au sein du Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement des Abrets et Environs

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit de désigner les représentants VDD au sein de cette structure, en raison des changements engendrés par les élections municipales et communautaires

1.10 (1151-2020-109) Désignation des représentants de la Communauté de communes au sein du Syndicat des eaux de la région de Biol

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit de désigner les représentants VDD au sein de cette structure, en raison des changements engendrés par les élections municipales et communautaires

1.11 (1152-2020-110) Désignation des représentants de la Communauté de communes au sein du Syndicat des eaux de la plaine et des collines du Catelan

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit de désigner les représentants VDD au sein de cette structure, en raison des changements engendrés par les élections municipales et communautaires

1.12 (1153-2020-111) Désignation des représentants de la Communauté de communes au sein du Syndicat interdépartemental mixte des eaux et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan (SIEGA)

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit de désigner les représentants VDD au sein de cette structure, en raison des changements engendrés par les élections municipales et communautaires

1.13 (1154-2020-112) Désignation des représentants de la Communauté de communes au sein du Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM du Guiers)

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit de désigner les représentants VDD au sein de cette structure, en raison des changements engendrés par les élections municipales et communautaires

1.14 (1155-2020-113) Désignation des représentants de la Communauté de communes au sein du Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM de la Région de Morestel)

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit de désigner les représentants VDD au sein de cette structure, en raison des changements engendrés par les élections municipales et communautaires

1.15 (1156-2020-114) Désignation des représentants de la Communauté de communes au sein du Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND)

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit de désigner les représentants VDD au sein de cette structure, en raison des changements engendrés par les élections municipales et communautaires

1.16 (1157-2020-115) Désignation des représentants de la Communauté de communes au sein d'Isère Aménagement

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit de désigner les représentants VDD au sein de cette structure, en raison des changements engendrés par les élections municipales et communautaires

1.17 (1158-2020-116) Désignation des représentants de la Communauté de communes au sein de Territoires 38

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit de désigner les représentants VDD au sein de cette structure, en raison des changements engendrés par les élections municipales et communautaires

1.18 (1159-2020-117) Désignation des représentants de la Communauté de communes au sein de la Mission Locale Nord Isère

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit de désigner les représentants VDD au sein de cette structure, en raison des changements engendrés par les élections municipales et communautaires

1.19 (1160-2020-118) Désignation des représentants de la Communauté de communes au sein d'ISACTYS

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit de désigner les représentants VDD au sein de cette structure, en raison des changements engendrés par les élections municipales et communautaires

1.20 (1161-2020-119) Désignation des représentants de la Communauté de communes au sein d'OSEZ

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit de désigner les représentants VDD au sein de cette structure, en raison des changements engendrés par les élections municipales et communautaires

1.21 Composition de la Commission Intercommunale des Impôts Directs

Retrait du projet de délibération, comme annoncé en « Précision à l'ordre du jour »

Affaires juridiques

1.22 (1162-2020-120) Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Ce projet est présenté en fin de séance, avant les « questions diverses », afin de permettre aux conseillers de déposer leur éventuelle candidature.

1.23 (1163-2020-121) Elaboration des procédures internes de la commande publique (avec pièce jointe)

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, 1^{er} Vice-président

Il s'agit d'accepter les procédures internes de la commande publique et d'autoriser la Présidente à appliquer l'ensemble des formalités fixées par les procédures internes de la commande publique

Ressources humaines

1.24 (1164-2020-122) Détermination de l'indemnité de fonction de la Présidente, des Vice-présidents et des autres membres du Bureau

- Adopté à la majorité absolue (57 pour, 0 opposition, 1 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, 1^{er} Vice-président

Il s'agit d'approuver l'indemnité de fonction de la Présidente à un taux de 72,80 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique, d'approuver l'indemnité de fonction de chacun des 12 Vice-présidents à un taux de 31,80 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique, d'approuver l'indemnité de fonction des conseillers dits délégués autres membres du Bureau, à un taux de 6,00 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique.

Finances

1.25 (1165-2020-123) Budget principal de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné : approbation du compte de gestion 2019 dressé par Monsieur MARTIN-COCHER

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, 1^{er} Vice-président

Il s'agit de déclarer que le compte de gestion du Budget indiqué ci-dessus, dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

1.26 (1166-2020-124) Budget annexe des Aménagements de zones de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné : approbation du compte de gestion 2019 dressé par Monsieur MARTIN-COCHER

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, 1^{er} Vice-président

Il s'agit de déclarer que le compte de gestion du Budget indiqué ci-dessus, dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

1.27 (1167-2020-125) Budget annexe des Actions Economiques de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné : approbation du compte de gestion 2019 dressé par Monsieur MARTIN-COCHER

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, 1^{er} Vice-président

Il s'agit de déclarer que le compte de gestion du Budget indiqué ci-dessus, dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

1.28 (1168-2020-126) Budget annexe du Service des Eaux de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné : approbation du compte de gestion 2019 dressé par Monsieur MARTIN-COCHER

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, 1^{er} Vice-président

Il s'agit de déclarer que le compte de gestion du Budget indiqué ci-dessus, dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

1.29 (1169-2020-127) Budget annexe du Service Assainissement de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné : approbation du compte de gestion 2019 dressé par Monsieur MARTIN-COCHER

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, 1^{er} Vice-président

Il s'agit de déclarer que le compte de gestion du Budget indiqué ci-dessus, dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

1.30 (1170-2020-128) Budget du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : approbation du compte de gestion 2019 dressé par Monsieur MARTIN-COCHER

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, 1^{er} Vice-président

Il s'agit de déclarer que le compte de gestion du Budget indiqué ci-dessus, dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Sortie de Magali GUILLOT à 19H01 (sa voix n'est pas comptabilisée pour les votes des comptes administratifs ainsi que le pouvoir de Jean-François DELDICQUE) (56 votants). Daniel VITTE préside la séance durant l'absence de Magali GUILLOT.

1.31 (1171-2020-129) Compte administratif 2019 : Budget principal de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné

- Adopté à la majorité absolue (56 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, 1^{er} Vice-président

Il s'agit d'adopter le compte administratif 2019 du Budget indiqué ci-dessus, de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, tel que présenté. Et également, de constater pour la comptabilité du Budget de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, d'arrêter les résultats définis tels que résumés.

1.32 (1172-2020-130) Compte administratif 2019 : Budget annexe des Aménagements des zones de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné

- Adopté à la majorité absolue (56 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, 1^{er} Vice-président

Il s'agit d'adopter le compte administratif 2019 du Budget indiqué ci-dessus de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, tel que présenté. Et également, de constater pour la comptabilité du Budget de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, d'arrêter les résultats définis tels que résumés.

1.33 (1173-2020-131) Compte administratif 2019 : Budget annexe des Actions Economiques de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné

- Adopté à la majorité absolue (56 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, 1^{er} Vice-président

Il s'agit d'adopter le compte administratif 2019 du Budget indiqué ci-dessus de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, tel que présenté. Et également, de constater pour la comptabilité du Budget de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, d'arrêter les résultats définis tels que résumés.

1.34 (1174-2020-132) Compte administratif 2019 : Budget annexe des Eaux de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné

- Adopté à la majorité absolue (56 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, 1^{er} Vice-président

Il s'agit d'adopter le compte administratif 2019 du Budget indiqué ci-dessus de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, tel que présenté, de constater pour la comptabilité du Budget de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, d'arrêter les résultats définis tels que résumés.

1.35 (1175-2020-133) Compte administratif 2019 : Budget annexe de l'Assainissement de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné

- Adopté à la majorité absolue (56 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, 1^{er} Vice-président

Il s'agit d'adopter le compte administratif 2019 du Budget indiqué ci-dessus de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, tel que présenté. Et également, de constater pour la comptabilité du Budget de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, d'arrêter les résultats définis tels que résumés.

1.36 (1176-2020-134) Compte administratif 2019 : Budget annexe du Service public d'assainissement non collectif (SPANC) de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné

- Adopté à la majorité absolue (56 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Daniel VITTE, 1^{er} Vice-président

Il s'agit d'adopter le compte administratif 2019 du Budget indiqué ci-dessus de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, tel que présenté. Et également, de constater pour la comptabilité du Budget de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, d'arrêter les résultats définis tels que résumés.

Retour de Magali GUILLOT à 19h14. Elle préside à nouveau la séance.

1.22 (1162-2020-120) Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

- Adopté à la majorité absolue (58 pour, 0 opposition, 0 abstention)

Rapport de Magali GUILLOT, Présidente

Il s'agit de proclamer les membres élus.

QUESTIONS DIVERSES

Fin de séance à 19h28.